

**Agence Mondiale Antidopage
Lausanne**

**Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation
pour les comptes annuels 2005**

Rapport de l'organe de révision au Conseil
de fondation de l'Agence Mondiale Antidopage
Lausanne

En notre qualité d'organe de révision selon l'article 41 de l'acte de fondation, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement, tableau de variation des fonds propres et annexe) de l'Agence Mondiale Antidopage pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes annuels et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses ainsi que selon les International Standards on Auditing (ISA). Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

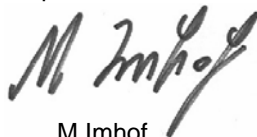
Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



F Roth



M Imhof

Lausanne, le 25 avril 2006

Annexe:

- Comptes consolidés (bilan, état des activités, tableau de financement, état du mouvement des fonds et annexe)

Agence Mondiale Antidopage

Bilan au 31 décembre 2005 et 2004

(en francs suisses avec montants en dollars U.S. audités à titre d'information complémentaire - Note 2A)

	Notes	2005 USD	2004 USD	2005 CHF	2004 CHF
Actifs					
Actifs circulants					
Liquidités	4	21,289,252	8,428,455	27,980,272	9,602,547
Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance	5	2,367,382	10,728,225	3,111,429	12,222,678
Débiteurs	6	638,799	510,529	839,568	581,646
Autres actifs circulants	7	2,267,455	1,807,138	2,980,097	2,058,875
		<u>26,562,888</u>	<u>21,474,347</u>	<u>34,911,366</u>	<u>24,465,746</u>
Actifs immobilisés					
Immobilisations corporelles	8	98,256	330,412	129,137	376,439
Immobilisations incorporelles	9	1,169,316	909,879	1,536,821	1,036,626
		<u>1,267,572</u>	<u>1,240,291</u>	<u>1,665,958</u>	<u>1,413,065</u>
Total actifs		<u>27,830,460</u>	<u>22,714,638</u>	<u>36,577,324</u>	<u>25,878,811</u>
Passifs et fonds propres					
Engagements à court terme					
Créanciers		768,946	904,562	1,010,618	1,030,569
Charges à payer	10	1,043,688	721,030	1,371,710	821,470
Contributions reçues d'avance		<u>2,638,546</u>	<u>1,323,924</u>	<u>3,467,816</u>	<u>1,508,348</u>
Total passifs		<u>4,451,180</u>	<u>2,949,516</u>	<u>5,850,144</u>	<u>3,360,387</u>
Fonds propres					
Capital de fondation	11	3,804,336	4,388,656	5,000,000	5,000,000
Ajustement de conversion sur capital de fondation en USD		202,164	(382,156)	-	-
Différences de conversion cumulées		-	-	975,967	(2,777,902)
Excédent de revenus sur dépenses reporté					
Excédent de revenus sur dépenses reporté à l'ouverture		15,758,622	7,478,099	20,296,326	9,936,090
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice		<u>3,614,158</u>	<u>8,280,523</u>	<u>4,454,887</u>	<u>10,360,236</u>
Total des fonds propres		<u>23,379,280</u>	<u>19,765,122</u>	<u>30,727,180</u>	<u>22,518,424</u>
Total passifs et fonds propres		<u>27,830,460</u>	<u>22,714,638</u>	<u>36,577,324</u>	<u>25,878,811</u>

"Les notes 1 à 19 font partie intégrante des états financiers."

Etat des activités pour les exercices se terminant au 31 décembre 2005 et 2004

(en francs suisses avec montants en dollars U.S. audités à titre d'information complémentaire - Note 2A)

	Notes	2005 USD	2004 USD	2005 CHF	2004 CHF
Revenus					
Contributions annuelles	12	20,703,500	21,636,234	25,519,567	27,070,328
Subventions	13	1,264,175	1,130,272	1,558,249	1,414,148
Autres revenus	14	294,322	130,405	362,787	163,157
Total revenus		<u>22,261,997</u>	<u>22,896,911</u>	<u>27,440,603</u>	<u>28,647,633</u>
Dépenses opérationnelles					
Salaires et autres charges de personnel	15	5,236,801	4,564,958	6,454,990	5,711,479
Frais de voyage et de logement		2,230,259	1,757,086	2,749,064	2,198,391
Information et communication		217,211	388,778	267,739	486,422
Contributions à d'autres institutions (IADA)		8,495	69,614	10,471	87,098
Frais de tests		2,055,895	984,774	2,534,139	1,232,107
Frais d'accréditation		171,119	110,432	210,925	138,168
Subventions de projets de recherche	16	3,745,748	2,997,741	4,617,087	3,750,645
Frais de développement informatique - Formation		2,132	72,307	2,628	90,468
Frais de consultants sur projets		838,841	463,730	1,033,973	580,199
Frais administratifs		2,252,394	2,097,078	2,776,348	2,623,776
Frais informatiques		1,298,916	797,578	1,601,071	997,895
Frais pour débiteurs douteux	6a	22,499	652,015	27,733	815,773
Amortissements		448,332	329,771	552,623	412,595
		<u>18,528,642</u>	<u>15,285,862</u>	<u>22,838,791</u>	<u>19,125,015</u>
Excédent de revenus avant produits et charges financiers		3,733,355	7,611,049	4,601,812	9,522,618
Produits financiers (charges)					
Intérêts		537,861	208,089	662,979	260,352
Frais bancaires		(13,889)	(12,845)	(17,120)	(16,071)
Gains (pertes) nets de change		(643,169)	474,230	(792,784)	593,337
		<u>(119,197)</u>	<u>669,474</u>	<u>(146,925)</u>	<u>837,618</u>
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice		<u>3,614,158</u>	<u>8,280,523</u>	<u>4,454,887</u>	<u>10,360,236</u>

"Les notes 1 à 19 font partie intégrante des états financiers."

Tableau de financement pour les exercices se terminant au 31 décembre 2005 et 2004

(en francs suisses avec montants en dollars U.S. audités à titre d'information complémentaire - Note 2A)

	2005	2004	2005	2004
	USD	USD	CHF	CHF
Activités opérationnelles				
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice	3,614,158	8,280,523	4,454,887	10,360,236
Mouvement de la provision pour débiteurs douteux	22,499	638,353	27,733	798,680
Amortissements des actifs immobilisés	448,332	329,771	552,623	412,595
Intérêts	(537,861)	(208,089)	(662,979)	(260,352)
Différences de change	536,200	(332,765)	660,932	(416,341)
Autres éléments non monétaires	-	9,455	-	11,827
Variations des :				
- Débiteurs	(150,769)	(233,147)	(185,841)	(291,703)
- Autres actifs circulants	(468,629)	(16,897)	(577,642)	(21,141)
- Créanciers	(40,584)	416,987	(50,025)	521,716
- Avances et charges à payer	322,658	(787,837)	397,715	(985,708)
- Contributions reçues d'avance	1,314,622	832,718	1,620,429	1,041,861
Liquidités nettes générées par les activités opérationnelles	5,060,626	8,929,072	6,237,832	11,171,670
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(62,427)	(91,635)	(76,949)	(97,564)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(508,218)	(802,128)	(626,440)	(1,020,673)
Cessions d'immobilisations corporelles	-	2,641	-	3,009
Intérêts reçus	546,173	133,177	673,224	166,625
Acquisition d'actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance	(9,013,668)	(10,395,460)	(11,110,436)	(13,006,353)
Produits d'actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance	16,933,307	-	20,872,348	-
Liquidités nettes générées par (utilisées pour) les activités d'investissement	7,895,167	(11,153,405)	9,731,748	(13,954,956)
Augmentation (diminution) des liquidités	12,955,793	(2,224,333)	15,969,580	(2,783,286)
Effets des modifications de cours de change	(94,996)	-	2,408,145	(908,523)
Liquidités au début de l'exercice	8,428,455	10,652,788	9,602,547	13,294,356
Liquidités à la fin de l'exercice	21,289,252	8,428,455	27,980,272	9,602,547

"Les notes 1 à 19 font partie intégrante des états financiers."

Etat du mouvement des fonds pour les exercices se terminant au 31 décembre 2005 et 2004

(en francs suisses avec montants en dollars U.S. audités à titre d'information complémentaire - Note 2A)

	Capital de fondation USD	Excédent de revenus sur dépenses reporté USD	Ajustement de conversion sur capital de fondation en USD	Total USD
Solde au 1er janvier 2004	<u>3,607,764</u>	<u>7,478,099</u>	<u>398,736</u>	<u>11,484,599</u>
Excédent de revenus sur dépenses pour l'exercice	-	8,280,523	-	8,280,523
Mouvement de change	<u>780,892</u>	<u>-</u>	<u>(780,892)</u>	<u>-</u>
Total des produits (charges) pour l'exercice	<u>780,892</u>	<u>8,280,523</u>	<u>(780,892)</u>	<u>8,280,523</u>
Solde au 31 décembre 2004 et 1er janvier 2005	<u>4,388,656</u>	<u>15,758,622</u>	<u>(382,156)</u>	<u>19,765,122</u>
Excédent de revenus sur dépenses pour l'exercice	-	3,614,158	-	3,614,158
Mouvement de change	<u>(584,320)</u>	<u>-</u>	<u>584,320</u>	<u>-</u>
Total des produits (charges) pour l'exercice	<u>(584,320)</u>	<u>3,614,158</u>	<u>584,320</u>	<u>3,614,158</u>
Solde au 31 décembre 2005	<u>3,804,336</u>	<u>19,372,780</u>	<u>202,164</u>	<u>23,379,280</u>

	Capital de fondation CHF	Excédent de revenus sur dépenses reporté CHF	Différences de conversion cumulées CHF	Total CHF
Solde au 1er janvier 2004	<u>5,000,000</u>	<u>9,936,090</u>	<u>(603,659)</u>	<u>14,332,431</u>
Excédent de revenus sur dépenses pour l'exercice	-	10,360,236	-	10,360,236
Mouvement de change	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(2,174,243)</u>	<u>(2,174,243)</u>
Total des produits (charges) pour l'exercice	<u>-</u>	<u>10,360,236</u>	<u>(2,174,243)</u>	<u>8,185,993</u>
Solde au 31 décembre 2004 et 1er janvier 2005	<u>5,000,000</u>	<u>20,296,326</u>	<u>(2,777,902)</u>	<u>22,518,424</u>
Excédent de revenus sur dépenses pour l'exercice	-	4,454,887	-	4,454,887
Mouvement de change	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3,753,869</u>	<u>3,753,869</u>
Total des produits (charges) pour l'exercice	<u>-</u>	<u>4,454,887</u>	<u>3,753,869</u>	<u>8,208,756</u>
Solde au 31 décembre 2005	<u>5,000,000</u>	<u>24,751,213</u>	<u>975,967</u>	<u>30,727,180</u>

Annexe aux états financiers 31 décembre 2005 et 2004

1. Activité

L'Agence Mondiale Antidopage (AMA), domiciliée à Lausanne, Suisse, est une Fondation à but non lucratif qui a été constituée à Lausanne le 10 novembre 1999 et est régie par les règles du Code Civil suisse. Le 2 juin 2002, le bureau principal de l'AMA a été officiellement transféré à Montréal, selon décision prise par le Conseil de fondation le 21 août 2001 à Tallinn (Estonie). Le bureau de Lausanne devient ainsi une succursale.

Cependant, l'AMA reste une Fondation de droit suisse avec son siège inscrit à Lausanne, Suisse. La mission de l'AMA est de promouvoir et coordonner sur le plan international la lutte contre le dopage dans le sport sous toutes ses formes. L'Agence travaille en collaboration avec des organisations intergouvernementales, gouvernements (ci-après "autorités publiques") et autres organisations privées et publiques engagées dans la lutte contre le dopage dans le sport, notamment le Comité International Olympique (CIO), les Fédérations Internationales (FI), les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et les athlètes.

Dès le 1er janvier 2002, le Mouvement Olympique et les autorités publiques impliquées dans la mission de l'AMA participent à part égale au financement de l'AMA. Auparavant, le Mouvement Olympique contribuait exclusivement au financement de l'AMA.

2. Base de présentation et résumé des principes comptables essentiels

A. Base de présentation et modifications des principes comptables

Ces états financiers seront approuvés par le Conseil de Fondation de l'AMA le 14 mai 2006 et ne peuvent plus être modifiés après leur approbation. Les états financiers de l'Agence Mondiale Antidopage pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005 ont été préparés selon les Normes Comptables Internationales (International Financial Reporting Standards (IFRS)).

Les comptes de l'AMA restent en accord avec le droit suisse.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique. La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de l'AMA. En particulier, les domaines pour lesquels les enjeux sont plus élevés en terme de jugement ou de complexité sont la définition de la monnaie fonctionnelle et la comptabilisation des subventions de projets de recherche décrits ci-dessous, ainsi que les estimations pour le calcul de la provision pour débiteurs douteux (note 6a).

Les changements de normes IFRS devenus applicables au cours de l'exercice 2005 n'ont pas eu d'impact sur le bilan ou sur l'état des activités. Les principaux changements sont liés aux modifications de IAS 32/39 (outils financiers) qui résultent dans la re-classification d'actifs financiers classifiés auparavant en tant que Liquidités comme Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, et à la révision de IAS 24 (informations relatives aux parties liées), qui s'est traduite par la mention d'informations supplémentaires relatives aux parties liées. En outre, selon la révision de IAS 1 (présentation des états financiers), les hypothèses et jugements significatifs doivent être décrits, et selon la révision de IAS 8 (conventions comptables, modification d'estimations comptables et erreurs), l'impact des nouvelles normes ou des révisions de normes doit être présenté. La présentation de l'information adoptée par l'AMA basée sur la définition de la monnaie de fonctionnelle et de présentation n'est pas affectée par les modifications apportées à IAS 21 (Effet de change sur les taux de change étrangers).

Annexe aux états financiers 31 décembre 2005 et 2004

Le dollar U.S. a été adopté comme monnaie fonctionnelle étant donné que la majeure partie des activités (les encaissements comme les dépenses) sont réalisées en dollars U.S.. La monnaie de présentation est le franc suisse pour satisfaire les exigences légales suisses. Les actifs et passifs sont convertis du dollar U.S. au franc suisse aux taux en vigueur à la date de clôture. Le capital de fondation en francs suisses est maintenu au taux historique. Le capital de fondation est présenté au taux de clôture en dollar U.S.. La différence de change qui en découle est enregistrée dans l'ajustement de conversion sur capital de fondation en USD dans les fonds propres. L'état des activités est converti au taux moyen de l'année. Toutes les différences de change résultant de ces conversions sont enregistrées dans le compte de Différences de conversion cumulées. Le tableau de financement est converti au taux moyen de l'année. La différence de change en résultant est présentée séparément dans le tableau de financement.

Les chiffres en dollars U.S. sont inclus à titre d'information complémentaire. Les montants en dollars U.S. présentés ressortent des comptes tels qu'audités.

B. Conversion des monnaies étrangères

Les revenus et dépenses en monnaies étrangères sont comptabilisés aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes générés par le règlement de ces transactions et par la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans l'état des activités. Les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

C. Liquidités

Pour l'établissement du tableau de financement, les liquidités se composent de la trésorerie et des dépôts bancaires librement disponibles ayant une échéance jusqu'à trois mois.

D. Actifs financiers

La Fondation classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes : actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, ainsi que prêts et créances. La classification dépend des raisons ayant motivées l'acquisition des actifs financiers. La direction décide de la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et reconsidère leur désignation à chaque date de clôture.

(a) actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables, d'une échéance fixe que l'AMA a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Les actifs financiers rattachés à cette catégorie sont inclus dans les actifs circulants, s'ils ont une échéance de moins de douze mois après la date du bilan, sinon dans les actifs non courants.

(b) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants. Les prêts et créances sont comptabilisés au bilan au poste de Débiteurs.

Les achats et les ventes courantes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement. Les investissements à échéances sont initialement comptabilisés à leur coût et ensuite comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au coût et ensuite comptabilisés à leur coût amorti, déduction faite de la provision pour créances douteuses ou de leur dépréciation, selon le cas. L'AMA évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier. Les actifs financiers sont sortis du bilan lorsque les droits de percevoir un flux de trésorerie découlant de ces actifs ont expiré ou ont été cédés et que l'AMA a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Annexe aux états financiers 31 décembre 2005 et 2004

E. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire basée sur la durée de vie utile des immobilisations, comme suit:

Matériel informatique	2,5 ans
Matériel de bureau	4 ans

F. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire basée sur la durée de vie utile des immobilisations, comme suit:

Logiciel ADAMS (Anti-Doping Administration & Management System)	4 ans
---	-------

L'ensemble des coûts encourus pour acquérir et mettre en place les logiciels informatiques achetés est capitalisé.

G. Leasing

La location de matériel et de logiciels informatiques pour lesquels les avantages et risques inhérents à la propriété ont été effectivement transférés à la Fondation sont classifiés comme leasings financiers. Les leasings financiers sont comptabilisés à la date du contrat au plus faible de la juste valeur du bien loué ou à la valeur actuelle des paiements minimaux. Chaque paiement est alloué entre la dette et les charges financières pour obtenir un taux constant sur le solde du financement dû. Les intérêts du coût de financement sont imputés à l'état des activités sur la période de location. Les leasings pour lesquels une part importante des avantages et risques inhérents à la propriété est conservé par le bailleur sont classifiés comme leasings opérationnels, auquel cas les paiements sont imputés à l'état des activités sur une base linéaire durant la période de location. L'AMA n'a à l'heure actuelle aucun leasing financier.

H. Reconnaissance des revenus

Contributions annuelles

Les contributions annuelles des autorités publiques participant à la lutte contre le dopage dans le sport et du Mouvement Olympique sont reconnues comme revenu dans la période pour laquelle elles sont dues.

Les versements reçus en avance liés au budget de l'année suivante sont différés à l'année suivante.

Les contributions annuelles qui n'ont pas été payées à la fin de l'année seront seulement reconnues quand elles seront encaissées.

Subventions pour projets

Les subventions pour projets accordées pour un projet spécifique sont reconnues comme revenus en fonction de l'avancement du projet. L'avancement du projet correspond au pourcentage total des coûts engendrés à ce jour par rapport aux coûts totaux estimés pour chaque projet. Les coûts relatifs aux projets sont reconnus lorsque encourus. Lorsque le coût total d'un projet spécifique excédera probablement le montant total des subventions accordées pour ce projet, la perte attendue est reconnue comme charge immédiatement.

Annexe aux états financiers 31 décembre 2005 et 2004

Revenus financiers

Les intérêts créanciers sont reconnus sur la base de leur rendement effectif.

Subventions

Les subventions sont reconnues comme revenu pour autant qu'il y ait une garantie suffisante que les subventions seront reçues et que l'AMA se conformera à toutes les conditions y relatives.

Autres

Les frais d'accréditation de laboratoires et de ré-accréditation sont reconnus à la date de paiement, date à laquelle l'accréditation prend effet.

I. Impôts sur le bénéfice

L'AMA est exemptée du paiement d'impôts sur le bénéfice.

J. Subventions de projets de recherche

Les subventions de projets de recherche sont accordées pour des projets spécifiques et payées par l'AMA annuellement. Un paiement initial de 80% du montant accordé est effectué, de même qu'un paiement du solde de 20% à l'obtention du rapport annuel du projet de recherche. Ces subventions couvrent une période de recherche de 12 mois. Elles sont reconnues comme charge sur une base linéaire à partir de la date à laquelle le montant est dû et selon les termes du contrat.

K. Normes, interprétations et amendements aux normes existantes non encore en vigueur

Certaines nouvelles normes, amendements ou interprétations de normes existantes ont été publiés et seront obligatoires pour l'AMA pour la période comptable commençant le ou après le 1er janvier 2006 et les périodes ultérieures. Présentement, l'AMA suppose que seule la norme mentionnée ci-après, non encore adoptée par l'AMA, aura un impact sur ses états financiers :

IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir et amendement à IAS 1, Présentation des états financiers - Informations sur le capital (en vigueur dès le 1er janvier 2007). Cette norme introduit la présentation de nouvelles informations afin d'améliorer la présentation des informations sur les instruments financiers. L'amendement à IAS 1 requiert la présentation d'informations concernant la gestion et l'état de ses fonds.

De plus, l'AMA a décidé d'adopter l'IFRIC 4 - Déterminer si un accord contient un contrat de location – avant son entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2006. L'impact de cette interprétation est d'étendre les informations fournies dans les états financiers sur les contrats de location de l'AMA. L'AMA a dû présenter séparément les engagements liés à des contrats de service comprenant un contrat de location dans la note 18.

L. Informations comparatives

Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés pour se conformer à la présentation de l'année courante.

Annexe aux états financiers 31 décembre 2005 et 2004

3. Gestion du risque financier

1. Facteurs de risque financier

De par ses activités internationales, l'AMA est exposée aux risques financiers suivants: les effets de variations de taux de change et de taux d'intérêts.

a. Risque de change

L'AMA est exposée au risque de change principalement parce que la plupart de ses revenus sont générés en dollars U.S. et en Euros, alors que ses dépenses opérationnelles sont essentiellement en dollars U.S. et dollars canadiens. Au 31 décembre 2005, l'AMA n'a pas utilisé d'instruments financiers dérivés pour couvrir ses risques. Par contre, elle a utilisé des dépôts bancaires en dollars canadiens, francs suisses et Euros pour réduire partiellement l'exposition au risque.

b. Risque de taux d'intérêts

L'AMA est exposée au risque de taux d'intérêts par l'impact de variations de taux sur les actifs portant intérêt. Au 31 décembre 2005, le seul actif portant intérêt à l'AMA sont les liquidités et les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance. Pour éviter des pertes de capital, seuls des investissements en dépôts à terme sont réalisés.

c. Risque de liquidité

L'AMA a besoin de maintenir un niveau de liquidités suffisamment élevé pour financer ses activités courantes. En l'absence de facilités de financement bancaire, elle dépend du versement régulier des contributions de la part des parties concernées pour satisfaire ses besoins en liquidités.

d. Risque de crédit

La plupart des revenus de l'AMA sont générés par les contributions qui sont reconnues dans l'état des activités au moment de l'encaissement. Les revenus générés par les subventions sont estimés recouvrables dans leur totalité par l'AMA. L'AMA a des directives destinées à limiter son exposition au risque de crédit et d'investissement. L'AMA est exposée à un risque minimum de ses comptes recevables dû au fait que les montants importants proviennent du gouvernement du Québec et des impôts anticipés à récupérer. Les liquidités et les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont placées auprès d'importantes banques.

2. Estimation de la juste valeur

Au 31 décembre 2005, la juste valeur des liquidités, des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, des débiteurs et autres actifs circulants, ainsi que des créanciers et charges à payer, n'était pas significativement différente de leur valeur comptable en raison de leur échéance proche de la date du bilan.

Annexe aux états financiers 31 décembre 2005 et 2004

4. Liquidités	2005 USD	2004 USD	2005 CHF	2004 CHF
Liquidités en espèces	7,840,739	5,943,826	10,305,013	6,771,807
Dépôts bancaires jusqu'à trois mois				
- en dollars US	12,207,000	2,150,000	16,043,550	2,449,497
- en dollars canadiens	861,079	334,629	1,131,708	381,243
- en francs suisses	380,434	-	500,001	-
	<u>21,289,252</u>	<u>8,428,455</u>	<u>27,980,272</u>	<u>9,602,547</u>

Les dépôts bancaires sont placés dans d'importantes banques suisses et canadiennes, soumis aux taux d'intérêts actuels sur des dépôts à terme jusqu'à 3 mois, et sur des comptes courants pour les liquidités en espèces.

5. Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance	2005 USD	2004 USD	2005 CHF	2004 CHF
Dépôts bancaires de plus de trois mois				
- en dollars US	-	7,268,000	-	8,280,440
- en Euros	2,367,382	3,460,225	3,111,429	3,942,238
	<u>2,367,382</u>	<u>10,728,225</u>	<u>3,111,429</u>	<u>12,222,678</u>

Les dépôts bancaires sont placés dans d'importantes banques suisses et canadiennes, soumis aux taux d'intérêts actuels sur des dépôts à terme de 3 mois à 12 mois.

6. Débiteurs	2005 USD	2004 USD	2005 CHF	2004 CHF
Débiteurs TVQ	273,366	272,623	359,283	310,600
Débiteurs TPS	681,109	662,725	895,175	755,044
Impôt anticipé à récupérer	162,043	40,832	212,972	46,520
Autres débiteurs	74,882	89,740	98,417	102,240
Garantie de loyer et cautions	132,541	107,252	174,197	122,192
Provision pour débiteurs douteux	(685,142)	(662,643)	(900,476)	(754,950)
	<u>638,799</u>	<u>510,529</u>	<u>839,568</u>	<u>581,646</u>

Le poste Garantie de loyer et cautions comprend un solde de liquidité de CHF 113,033 (USD 86,003) limité dans l'utilisation, étant donné qu'il sert de garantie pour les frais de carte de crédit de la société, un dépôt de garantie pour les locaux de Lausanne CHF 27,195 (USD20,962) ainsi que pour les locaux du bureau régional d'Uruguay et l'appartement du directeur de ce bureau de CHF 33,969 (USD25,846).

Agence Mondiale Antidopage

Annexe aux états financiers 31 décembre 2005 et 2004

6a Mouvement de la provision pour débiteurs douteux	2005 USD	2004 USD	2005 CHF	2004 CHF
Solde à l'ouverture	662,643	37,483	870,906	42,705
Allocation	22,499	662,643	29,570	754,950
Utilisée	-	(18,556)	-	(21,141)
Extournée	-	(18,927)	-	(21,564)
Solde à la clôture	685,142	662,643	900,476	754,950

La provision couvre l'éventuel non-remboursement de la taxe sur les produits et services perçue jusqu'au 31 décembre 2004 par le gouvernement canadien (TPS). Des démarches sont en cours pour clarifier le statut de l'AMA concernant la TPS. A la date d'émission de ces états financiers, il n'existait aucune indication permettant d'envisager son possible recouvrement. En 2005, l'attribution des taxes sur la valeur ajoutée a été ventilée à chacune des dépenses s'y rapportant. L'allocation de 2005 inclu une provision pour des dépenses concernant un ancien employé de l'AMA.

7. Autres actifs circulants	2005 USD	2004 USD	2005 CHF	2004 CHF
Charges payées d'avance	390,117	430,095	512,729	490,007
Charges payées d'avance - Jeux Olympiques	363,995	-	478,395	-
Charges payées d'avance - Jeux du Commonwealth	51,711	-	67,963	-
Intérêts à recevoir	66,600	74,912	87,532	85,348
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2001	279,356	597,879	367,155	681,164
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2002	129,000	160,083	169,544	182,383
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2003	22,295	129,017	29,302	146,989
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2004	381,087	415,152	500,859	472,984
Subventions de recherche scientifique payées d'avance 2005	550,476	-	723,486	-
Subventions de recherche en sciences sociales payées d'avance 2005	32,818	-	43,132	-
	2,267,455	1,807,138	2,980,097	2,058,875

Agence Mondiale Antidopage

Annexe aux états financiers 31 décembre 2005 et 2004

8. Immobilisations corporelles - Matériel informatique et de bureau

	Matériel informatique		Matériel de bureau		Total	
	USD	CHF	USD	CHF	USD	CHF
Exercice clos le 31 décembre 2004						
Valeur comptable nette à l'ouverture	62,038	77,421	519,241	647,998	581,279	725,419
Acquisitions	76,722	87,409	8,913	10,155	85,635	97,564
Cessions	(1,866)	(2,125)	(4,865)	(5,544)	(6,731)	(7,669)
Amortissements	(79,019)	(98,865)	(250,752)	(313,730)	(329,771)	(412,595)
Différences de change	-	2,098	-	(28,378)	-	(26,280)
Valeur comptable nette à la clôture	57,875	65,938	272,537	310,501	330,412	376,439
Au 31 décembre 2004						
Coût	389,501	523,038	1,031,966	1,422,169	1,421,467	1,945,207
Amortissements cumulés	(331,626)	(448,003)	(759,429)	(1,009,189)	(1,091,055)	(1,457,192)
Différence de change	-	(9,097)	-	(102,479)	-	(111,576)
Valeur comptable nette	57,875	65,938	272,537	310,501	330,412	376,439
Exercice clos le 31 décembre 2005						
Valeur comptable nette à l'ouverture	57,875	65,938	272,537	310,501	330,412	376,439
Acquisitions	41,013	53,903	21,414	28,144	62,427	82,047
Amortissements	(45,106)	(55,599)	(249,477)	(307,510)	(294,583)	(363,109)
Différences de change	-	6,445	-	27,315	-	33,760
Valeur comptable nette à la clôture	53,782	70,687	44,474	58,450	98,256	129,137
Au 31 décembre 2005						
Coût	430,514	576,941	1,053,380	1,450,313	1,483,894	2,027,254
Amortissements cumulés	(376,732)	(503,602)	(1,008,906)	(1,316,699)	(1,385,638)	(1,820,301)
Différence de change	-	(2,652)	-	(75,164)	-	(77,816)
Valeur comptable nette	53,782	70,687	44,474	58,450	98,256	129,137

Annexe aux états financiers 31 décembre 2005 et 2004

9 Immobilisations incorporelles

	USD	Logiciels CHF
Exercice clos le 31 décembre 2004		
Valeur comptable nette à l'ouverture	-	-
Acquisitions	909,879	1,036,626
Valeur comptable nette à la clôture	<u>909,879</u>	<u>1,036,626</u>
Au 31 décembre 2004		
Coût	909,879	1,036,626
Amortissements cumulés	-	-
Différences de change	-	-
Valeur comptable nette	<u>909,879</u>	<u>1,036,626</u>
Exercice clos le 31 décembre 2005		
Valeur comptable nette à l'ouverture	909,879	1,036,626
Acquisitions	413,186	543,047
Amortissements	(153,749)	(189,514)
Différences de change	-	146,662
Valeur comptable nette à la clôture	<u>1,169,316</u>	<u>1,536,821</u>
Au 31 décembre 2005		
Coût	1,323,065	1,579,673
Amortissements cumulés	(153,749)	(189,514)
Différences de change	-	146,662
Valeur comptable nette	<u>1,169,316</u>	<u>1,536,821</u>

Le montant total des immobilisations incorporelles est lié au projet ADAMS et à d'autres logiciels. Cela représente la base du logiciel nécessaire pour satisfaire les exigences du Code mondial antidopage concernant le suivi et la gestion des activités de contrôle par ADAMS. Cet actif intangible permettra un suivi et une gestion plus efficace des tests. La mise en place a été achevée en 2005. Cet actif intangible est amorti sur une durée de 4 ans.

Les immobilisations incorporelles comprennent un montant de CHF 79,537 (USD 61,000) au 31 décembre 2005, et de CHF 1,036,626 (USD 909,879) au 31 décembre 2004 pour des logiciels dont la mise en place n'est pas achevée.

Agence Mondiale Antidopage

Annexe aux états financiers 31 décembre 2005 et 2004

10. Charges à payer	2005	2004	2005	2004
	USD	USD	CHF	CHF
Passifs transitoires	557,528	212,036	732,754	241,573
Charges de laboratoires à payer	-	224,770	-	256,081
Subventions de projets de recherche scientifique 2001 à payer	216,718	72,033	284,831	82,068
Subventions de projets de recherche scientifique 2002 à payer	108,714	143,035	142,882	162,960
Subventions de projets de recherche scientifique 2003 à payer	30,501	69,155	40,087	78,789
Subventions de projets de recherche scientifique 2004 à payer	130,227	-	171,156	-
	<u>1,043,688</u>	<u>721,030</u>	<u>1,371,710</u>	<u>821,470</u>

11. Capital de fondation

Le capital de fondation est défini dans les statuts comme un montant fixe de CHF 5,000,000.

12. Contributions annuelles	2005	2004	2005	2004
	USD	USD	CHF	CHF
2002 Autorités publiques et gouvernements	-	789,167	-	987,372
2002 Comité International Olympique (CIO)	1,853	615,044	2,284	769,517
2003 Autorités publiques et gouvernements	82,336	866,872	101,489	1,084,593
2003 Comité International Olympique (CIO)	84,188	1,707,830	103,772	2,136,764
2004 Autorités publiques et gouvernements	112,666	9,499,262	138,875	11,885,069
2004 Comité International Olympique (CIO)	1,456,298	8,158,059	1,795,063	10,207,013
2005 Autorités publiques et gouvernements	10,098,079	-	12,447,103	-
2005 Comité International Olympique (CIO)	8,868,080	-	10,930,981	-
	<u>20,703,500</u>	<u>21,636,234</u>	<u>25,519,567</u>	<u>27,070,328</u>

13. Subventions

L'AMA bénéficie du soutien important de deux gouvernements. Le gouvernement canadien accorde à l'AMA une subvention en espèces pour un montant total de CAD 10 millions, indexés sur une durée de 10 ans, et exempte l'AMA de tout impôt sur le revenu. Le gouvernement du Québec accorde également CAD 5 millions, indexés sur une période de 10 ans, et exempte l'AMA de tout impôt sur le revenu et de la taxe sur la valeur ajoutée. Les subventions sont en fait payées en une fois par une organisation, Montréal International, formée des deux gouvernements susmentionnés. Les subventions sont soumises aux conditions suivantes: l'AMA maintient son siège opérationnel permanent à Montréal, maintient un minimum de 17 à 25 employés, fournit ses comptes trimestriels non audités et ses comptes annuels audités, ses budgets et rapports d'activités, et continue la mission qu'elle s'est fixée. Le but de ces subventions gouvernementales est d'encourager et de soutenir à long terme les activités de l'AMA.

En 2002, la subvention totale était de CHF 2,533,440 (USD 1,828,011) représentant le versement initial. Les versements restants, en dollars canadiens, sont répartis de façon égale sur 7 ans.

	2005	2004	2005	2004
	USD	USD	CHF	CHF
Montant total de la subvention de Montréal International	<u>1,264,175</u>	<u>1,130,272</u>	<u>1,558,249</u>	<u>1,414,148</u>

Agence Mondiale Antidopage

Annexe aux états financiers 31 décembre 2005 et 2004

14. Autres revenus

Les frais d'accréditation de laboratoires et de ré-accréditation sont de CHF 363,523 (USD 292,322) pour 2005 et de CHF 163,157 (USD 130,405) pour 2004.

15. Salaires et autres charges de personnel

	2005 USD	2004 USD	2005 CHF	2004 CHF
Salaires	3,119,243	2,642,169	3,844,843	3,305,768
Charges sociales et autres avantages salariaux	2,007,758	1,820,327	2,474,805	2,277,515
Contribution au plan à primauté de prestation	77,031	44,540	94,950	55,726
Personnel temporaire	16,860	49,432	20,782	61,848
Frais de recrutement	15,909	8,490	19,610	10,622
	<u>5,236,801</u>	<u>4,564,958</u>	<u>6,454,990</u>	<u>5,711,479</u>

Le nombre de personnes employées était de 54 au 31 décembre 2005 (2004: 45 personnes employées) .

Engagements de prévoyance

La plupart des employés de l'AMA sont basés au bureau de Montréal. L'AMA accorde à tous ses employés un pourcentage de leur salaire comme contribution à leur plan de prévoyance. Etant donné que l'AMA n'a pas d'autre obligation une fois le paiement effectué, ces coûts sont considérés comme des avantages extra-salariaux annexés et sont inclus dans Salaires et autres frais de personnel dans l'état des activités durant la période où ils sont réalisés. Les engagements de prévoyance pour les employés de l'AMA à Tokyo sont couverts par le gouvernement japonais. Pour les employés de son bureau en Afrique du Sud, l'AMA contribue avec ses employés au plan de pension gouvernemental. Pour les employés de l'AMA en Suisse, l'obligation de retraite se qualifie comme un plan de prévoyance de primauté des prestations. Ce dernier est financé par l'AMA et les employés concernés par le biais d'une fondation financièrement indépendante. Au vu du petit nombre d'employés concernés par ce plan, aucune valorisation actuarielle n'a été effectuée pour des raisons de matérialité.

16. Subventions de projets de recherche

	2005 USD	2004 USD	2005 CHF	2004 CHF
Subventions de recherche scientifique	3,743,327	2,997,741	4,614,103	3,750,645
Subventions de recherche en sciences sociales	2,421	-	2,984	-
Total subventions de projets de recherche	<u>3,745,748</u>	<u>2,997,741</u>	<u>4,617,087</u>	<u>3,750,645</u>
Subventions de projets de recherche				
Subventions de projets de recherche comptabilisées	3,745,748	2,997,741	4,617,087	3,750,645
Paiements d'avance (mouvement)	92,901	132,913	114,512	166,295
Charges à payer (mouvement)	(201,936)	(42,224)	(248,911)	(52,829)
Total subventions de projets de recherche payées	<u>3,636,713</u>	<u>3,088,430</u>	<u>4,482,688</u>	<u>3,864,111</u>

Annexe aux états financiers 31 décembre 2005 et 2004

17. Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des autorités publiques et d'autres organisations, y compris le Mouvement Olympique, sont présentées séparément dans ces états financiers. Les membres du Conseil de Fondation, le Président et le Comité exécutif de l'AMA ne sont pas rénumérés par la Fondation. Toutefois, l'AMA couvre l'ensemble des dépenses liées à l'accomplissement de leurs tâches, en particulier les frais de voyage, hôtels, repas et indemnités journalières pour frais. Ces dépenses sont incluses dans la rubrique Frais de voyage et de logement dans l'état des activités.

Rémunération de la direction opérationnelle:	2005 USD	2004 USD	2005 CHF	2004 CHF
Salaires	1,462,994	1,356,449	1,803,317	1,697,131
Bénéfices et avantages sociaux	656,967	640,467	809,791	801,325
Contribution au plan à primauté de prestation	55,658	48,008	68,605	60,066
	<u>2,175,619</u>	<u>2,044,924</u>	<u>2,681,713</u>	<u>2,558,522</u>

La direction opérationnelle de l'AMA est définie comme étant l'ensemble des directeurs de l'Agence. Il y a onze directeurs au 31 décembre 2005 (2004: 10 directeurs).

18. Engagements

Le montant des paiements futurs minimum liés à des leasings opérationnels non résiliables sont les suivants:

Engagements de leasings opérationnels sans éléments hors location	2005 USD	2004 USD	2005 CHF	2004 CHF
Moins d'un an	472,629	475,309	621,172	541,520
Entre un an et 5 ans	1,769,806	1,735,646	2,326,040	1,977,426
Plus de 5 ans	517,241	970,467	679,805	1,105,654
	<u>2,759,676</u>	<u>3,181,422</u>	<u>3,627,017</u>	<u>3,624,600</u>

Les obligations ci-dessus concernent:

- Bureau de Montréal, bail jusqu'en février 2012
- Bureau de Lausanne, bail résiliable tous les 6 mois
- Bureau de Tokyo, bail jusqu'en février 2006

Engagements de leasings opérationnels incluant des paiements pour des éléments hors location	2005 USD	2004 USD	2005 CHF	2004 CHF
Moins d'un an	846,000	865,761	1,111,890	986,362
Entre un an et 5 ans	1,745,040	2,663,040	2,293,490	3,034,001
Plus de 5 ans	-	-	-	-
	<u>2,591,040</u>	<u>3,528,801</u>	<u>3,405,380</u>	<u>4,020,363</u>

Les obligations ci-dessus sont liées au contrat de service CGI Technology jusqu'en mars 2009, et au contrat de service HP Technology jusqu'en mars 2005.

Annexe aux états financiers 31 décembre 2005 et 2004

Engagements de recherche scientifique et en sciences sociales

Les subventions de recherche scientifique et en sciences sociales peuvent être engagées sur plusieurs années par la signature de contrats de subventions de recherche incluant la recherche des années à venir pour certains projets. Les montants y relatifs, à la fin de l'année, sont les suivants:

	2005 USD	2004 USD	2005 CHF	2004 CHF
Moins d'un an	2,827,119	2,699,773	3,484,766	3,075,854
Entre un an et 5 ans	1,050,330	1,103,140	1,380,439	1,256,809
Plus de 5 ans	-	-	-	-
	<u>3,877,449</u>	<u>3,802,913</u>	<u>4,865,205</u>	<u>4,332,663</u>

19. Engagements conditionnels

A la fin de 2005, l'AMA a pour CHF 5,041,050 (USD 3,835,566) et pour 2004 CHF 2,263,791 (USD 1,987,000) d'engagements conditionnels. Ce montant concerne toutes les subventions pour projets de recherche qui dépendent de l'une ou plusieurs des approbations suivantes: approbation éthique du gouvernement du pays où le laboratoire responsable de la recherche est situé ou signature du contrat de recherche par le laboratoire. 80% des subventions octroyées est dû à l'obtention de l'approbation et devrait, selon tout vraisemblance, avoir lieu au courant de l'année 2006.